



**71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations-Unies  
Première Commission  
(New York, 26 octobre 2016)**

**Intervention de Mme Alice GUITTON  
Ambassadeur, Représentant permanent de la France  
auprès de la Conférence du Désarmement  
Chef de la délégation française**

**«MACHINERIE DU DESARMEMENT»**

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y apporter quelques éléments complémentaires à titre national.

Monsieur le Président, chers collègues,

La France reste profondément attachée à la machinerie du désarmement. En effet, celle-ci a vocation à organiser et mettre en œuvre, sur la base d'une compréhension partagée des défis de sécurité actuels, les instruments et mécanismes multilatéraux destinés à construire un monde plus sûr pour tous.

La communauté internationale ne pourra progresser vers cet objectif que si elle parvient à s'accorder sur des engagements qui lient le plus grand nombre possible d'Etats.

Dans ce contexte, la France est vivement préoccupée par la tendance croissante à la polarisation des débats sur le désarmement nucléaire. Les progrès réalisés ensemble depuis la création des Nations unies, y compris dans le domaine du désarmement, ont été rendus possibles uniquement en rapprochant les pays et les peuples, non en les divisant. C'est pourquoi la France continue de promouvoir une approche inclusive et exigeante, conforme aux principes d'un multilatéralisme efficace.

Seuls des travaux conduits sur la base du dialogue et de la recherche du consensus permettront de faire la différence dans le monde réel.

Monsieur le Président,

Les blocages qui affectent la Conférence du désarmement n'ont que trop duré.

Soyons toutefois attentifs à ne pas tirer les mauvaises conclusions de l'impasse actuelle : ces blocages sont avant tout de nature politique et non institutionnelle. La machinerie du désarmement a démontré par le passé sa capacité à permettre des négociations efficaces pourvu que la volonté politique des Etats membres converge. Le TNP, la CIAC ou le TICE en sont quelques illustrations.

Les initiatives prises cette année ont montré la volonté d'innover et de restaurer l'efficacité de la machinerie. C'est avec cette même énergie que nous devons aujourd'hui tout mettre en œuvre pour réinvestir les enceintes de désarmement, et restaurer l'appropriation de leurs travaux par tous les Etats membres, sur une base équilibrée et consensuelle.

A ce titre, la France reste convaincue que la Conférence du désarmement demeure le cadre approprié pour négocier un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles sur la base du mandat Shannon et des dispositions qu'il contient. Mon pays se félicite du travail initié dans le cadre du Groupe gouvernemental d'experts, dont nous saluons à nouveau le rapport final adopté par consensus en 2015. Un effort renouvelé pour accéder, dans le cadre de la CD, à une compréhension commune et approfondie des principaux éléments d'un traité reste utile.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de revenir à présent sur les enjeux institutionnels.

Les bases de la machinerie du désarmement posées lors de la SSOD I de 1978 restent, de notre point de vue, pertinentes. Elles continuent de représenter un cadre approprié pour traiter de sujets rassemblant la communauté du désarmement.

Des améliorations sont toutefois possibles, voire nécessaires, pourvu qu'elles ne remettent pas en cause les fondements de ces enceintes, et notamment la règle du consensus.

La France reste ainsi prête à examiner les moyens de rendre plus efficaces les méthodes de travail de la CD comme de l'UNDC, qui n'a, pour sa part, pas produit de recommandations depuis 1999. A ce titre, elle restera attentive aux développements dans le cadre de la SSOD IV, et se tient prête, en conséquence, à participer à toute discussion sur un ordre du jour et des objectifs réalistes, recueillant le consensus.

S'agissant de la CD, la possibilité ouverte par la SSOD-I de tenir sur les quatre sujets principaux à son ordre du jour, comme sur les propositions nouvelles, des discussions techniques structurées, n'a, de notre point de vue, pas été suffisamment exploitée à ce jour. Celles-ci sont pourtant indispensables pour permettre le rapprochement des positions et préparer le terrain au lancement de négociations.

Permettez-moi enfin de dire un mot sur l'institut des Nations-Unies sur la recherche pour le désarmement (UNIDIR). La résolution 70/69 adoptée l'an dernier par consensus sous l'impulsion de la France fixe une feuille de route pour les années à venir, dans le but d'établir l'UNIDIR sur de nouvelles fondations, plus pérennes, notamment en termes de financement et de management. Il est indispensable que sur ces bases, l'Institut puisse apporter une contribution équilibrée permettant de faciliter les débats sur le désarmement.

Monsieur le Président, chers collègues,

La machinerie du désarmement constitue une architecture institutionnelle à laquelle la France est attachée, et qu'elle souhaite consolider. Mais il n'est pas réaliste d'envisager que ses travaux progressent sur la voie du désarmement général et complet s'ils ne prennent pas pleinement en compte les enjeux de sécurité et le contexte stratégique dans lequel ils s'insèrent.

Fondée sur la confiance et le respect mutuel, notre démarche ne sera efficace que si elle demeure progressive et pragmatique. Les frustrations passées et présentes n'ont que trop alimenté le clivage des approches et les manœuvres de contournement. Restaurer la crédibilité de la machinerie du désarmement constitue un enjeu dont nous avons tous la responsabilité de nous saisir.

Je vous remercie./.



**71<sup>st</sup> session of the United Nations General Assembly  
First Committee  
(New York, 26 October 2016)**

**Speech by Ms Alice Guitton  
Ambassador, Permanent Representative of France  
to the Conference on Disarmament  
Head of the French Delegation**

**“DISARMAMENT MACHINERY”**

Mr Chairman,

France stands behind the statement of the European Union. Allow me to add a few additional points on behalf of France.

Mr Chairman, dear colleagues,

France remains deeply committed to the disarmament machinery for it aims to organize and implement multilateral instruments and mechanisms for building a safer world for all, based on a shared understanding of current security challenges.

The international community can only progress towards that goal if it reaches agreement on commitments binding on the greatest possible number of States.

In this context, the growing trend towards focusing debates on nuclear disarmament is of great concern to France. The progress made together since the creation of the United Nations, including in the field of disarmament, has been possible only by bringing countries and peoples closer together, not by dividing them. That is why France continues to promote an inclusive and demanding approach in accordance with the principles of an effective multilateralism.

Only work conducted on the basis of dialogue and the search for consensus can help make a difference in the real world.

Mr Chairman,

The deadlocks affecting the Conference on Disarmament have gone on too long.

Let us make sure, however, not to draw the wrong conclusions from the current stalemate, as those deadlocks are first and foremost political rather than institutional. In the past, the disarmament machinery has shown its ability to enable effective negotiations provided that there is convergence of the political will of Member States. Illustrations of this include the NPT, CWC and CTBT.

This year's initiatives have demonstrated the will to innovate and to restore the machinery's effectiveness. It is with that same vigour that we must today do our utmost to revitalize the work of disarmament forums and restore all Member States' ownership of their work on a balanced and consensual basis.

In that respect, France remains convinced that the Conference on Disarmament (CD) is still the appropriate framework for negotiating a Fissile Material Cut-Off Treaty based on the Shannon Mandate and its provisions. My country welcomes the work initiated in the framework of the Group of Governmental Experts and again commends its final report adopted by consensus in 2015. A further effort to develop a shared and in-depth understanding of the main elements of a treaty would still be useful in the framework of the CD.

Mr Chairman,

Permit me to come back to institutional issues.

In our view, the foundations of the disarmament machinery that were laid during the First Special Session of the United Nations General Assembly on Disarmament (SSOD-I) in 1978 are still relevant. They still provide an appropriate framework for addressing issues that bring together the disarmament community.

Improvements are possible and may even be necessary, however, provided that they do not undermine the foundations of those forums, including the rule of consensus.

France is therefore prepared to study the ways and means of making the working methods of both the CD and the UNDC more effective. The UNDC, for its part, has not issued recommendations since 1999. In that respect, it will carefully monitor developments in the framework of SSOD-IV and is therefore prepared to participate in any discussions on an agenda and realistic goals reached by consensus.

Regarding the CD, we feel that the possibility opened up by SSOD-I to hold structured technical discussions on the four main items on its agenda and on new proposals has been insufficiently used to date. Yet such discussions are essential in

reconciling positions and paving the way for launching negotiations.

Permit me lastly to briefly refer to the United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR). Resolution 70/69 (A/RES/70/69) adopted last year by consensus at the instigation of France has set a roadmap for the coming years with a view to providing new and more lasting foundations for UNIDIR, including in terms of financing and management. It is essential that, on this basis, the Institute make a balanced contribution to facilitate debates on disarmament.

Mr Chairman, dear colleagues,

The disarmament machinery constitutes an institutional architecture to which France is committed and that it wishes to consolidate. It is unrealistic, however, to envisage that its work may progress towards general and complete disarmament should it fail to fully take account of security issues and the background strategic context.

Based on confidence and mutual respect, our action can only be effective if it remains gradual and pragmatic. Gaps in approaches and delaying tactics have resulted all too often from past and present frustrations. Restoring the credibility of the disarmament machinery is a goal for which we are all responsible.

Thank you.